

LE GLANAGE

LES ACTEURS SOLIDAIRES



AGRICULTEURS



ASSOCIATIONS D'AIDE
ALIMENTAIRE

LES PARTENAIRES SOLIDAIRES



PARTENAIRES PRIVÉS
(ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES,
ENTREPRISES LOCALES, MFR)



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS
(COLLECTIVITÉS LOCALES, MSA)



PARTENAIRES ASSOCIATIFS
(PÔLES D'INSERTION,
ASSOCIATIONS DE GLANAGE)

LES ACTIONS

LE GLANAGE



Il consiste en la **récupération après récolte**, des produits végétaux au sol ou sur pied et **non ramassés par le producteur** (soit en raison de leur calibre, soit par impossibilité technique, par exemple). Il est possible dès lors **qu'il est accepté par le propriétaire** de la récolte, mais n'est autorisé que du lever au coucher du soleil.



Le **conventionnement avec une association locale** pratiquant le glanage permet la mise en place d'un **dispositif plus encadré** et **pouvant favoriser l'insertion** de personnes en difficulté et la **mixité sociale**.

Depuis plusieurs années, les délégués MSA s'engagent sur la thématique du glanage aux côtés de SOLAAL. Pour développer cette démarche solidaire, nous vous proposons un guide méthodologique fondé sur des retours d'expériences et enrichi des témoignages de professionnels agricoles et de délégués MSA engagés.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La cueillette consiste à **mettre à disposition d'une association une parcelle sur laquelle l'organisme peut récolter gratuitement** des fruits et légumes.



PENSEZ-Y !

- > Anticipez la météo en proposant plusieurs dates
- > Pensez à prévoir un budget pour faciliter le transport des glaneurs
- > SOLAAL peut vous aider à mettre en place votre action solidaire !



LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE ONT UN GRAND BESOIN DE PRODUITS FRAIS. GRÂCE À VOTRE DON, VOUS CONTRIBUEZ À L'ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL DES PLUS DÉMUNIS QUI ONT PEU ACCÈS À CES PRODUITS.

ILS TÉMOIGNENT...



« Depuis 2018, chaque année nous organisons une journée d'intégration avec les BTS du Lycée le Robillard autour de cette action glanage organisée avec SOLAAL avec comme mot d'ordre « la solidarité » puisque l'ensemble des produits du glanage est reversé aux associations locales. Cela va du champ à l'assiette des bénéficiaires de ces associations locales. »

Sylviane PRALUS, présidente - MSA Côtes Normandes

« Parfois les associations d'aide alimentaire n'ont pas assez de bénévoles et ne peuvent pas, pour des raisons d'assurance, venir avec des personnes accueillies. SOLAAL dans ce cas fait appel à des établissements scolaires agricoles, notamment les Maisons Familiales Rurales. C'est important pour moi d'inculquer les valeurs de la solidarité aux jeunes et qu'ils puissent parler à leurs proches du don agricole : c'est possible et facile ! Le glanage solidaire permet de donner une dernière issue à mes produits travaillés et je suis fier de le faire. »



Antoine HELLEBOID, agriculteur à Tilques (62)



« Les élèves de terminale ST2S ont réalisé le ramassage des oignons et des pommes de terre. Ils en ont profité pour échanger avec les deux bénévoles du Secours Populaire Français. Aider 1 000 personnes à manger est devenu un challenge pour eux. La remorque remplie, les élèves ont attaqué le remplissage des sacs plastiques qu'ils avaient... inépuisables et fiers d'eux mêmes... tel était leur état d'esprit. Je suis, quant à moi ravie de l'investissement de mes élèves dont j'ai découvert un autre visage ; des élèves plein de vie et désireux de changer les choses à leur niveau. »

Isabelle PICHON, enseignante - Lycée Les pannevelles (77)

« LA SOLIDARITÉ, AVEC SOLAAL, ON LA PARTAGE SUR LE CHAMP ! »

CONTACTEZ SOLAAL : 01 53 83 47 89 • dons@solaal.org • www.solaal.org